



Association la découverte

Compte-rendu de la réunion plénière du 13 janvier 2018 de 9h à 12h à l'école la Découverte Castanet

Présents

Marie (enseignante et directrice de la découverte, maman de Brice et Agathe), Caroline (présente en vue de sa candidature pour les postes de direction et d'enseignante mi-temps), Manue, Yves (parents d'Elena), Karen (Maman de Yui), Thierry (papa de Nina et Zélie), Elisabeth (maman de Louise), Roland (papa de Killian), Cécilia (maman de Nicolas), Marc (papa de Brice et Agathe), Barbara (stagiaire en fin d'études d'éducateur de jeunes enfants), Megan (volontaire en service civique)

Ordre du jour

1. Présentation de Caroline
2. Mission de service civique
3. Stage de Barbara
4. Moment de partage parents/enfants à la fin de la période
5. Réflexion

1. Présentation de Caroline

Présentation de Caroline en vue du poste de direction et d'enseignante mi-temps 3-6 ans.

Présence de Carine et Caroline en tant qu'observatrices sur plusieurs journées dans l'espace 3-6, en vue de leur embauche après les vacances de février. Carine et Caroline auront une ou deux journées de formation de la part d'Anaïs.

2. Mission de service civique

Mise en place de l'atelier cuisine / pâtisserie le mardi

Mise en place du temps d'anglais dans l'espace 3-6 le matin de 9h à 9h30

Questions par rapport à la rencontre avec les personnes âgées, comment le faire et comment rentrer en contact avec elles. Le projet serait de faire cela après les vacances de février.

3. Stage de Barbara

Du lundi 15 janvier au 23 mars avec une semaine d'absence du 29 janvier au 2 février.

Elle sera présente dans l'espace 3-6.

4. Moment de partage parents/enfants

Souhait de Marie de faire un moment de partage enfants / parents. Ateliers permettant aux enfants d'interagir avec leurs parents. Créneau de 2h, en fin de période à décider le jour qui est le plus adapté pour le faire. Éventuellement le samedi après-midi, un mercredi, ou un vendredi après la classe ?

5. Réflexion

Gestion du départ d'Anaïs

Questionnement de Marie vis à vis de l'implication totale de l'équipe pédagogique dans la recherche de solutions pour le départ d'Anaïs au lieu de l'association en tant qu'employeur.

Gouvernance partagée

Questionnement sur la gouvernance partagée et viabilité de celle-ci pour toutes les tâches reliées à l'école. Nécessité d'avoir une personne qui prend les décisions quand il y a besoin d'en prendre rapidement, parce qu'en gouvernance partagée la prise de décision prend 10 fois plus de temps. Savoir bien distribuer les tâches, surtout pour les personnes non-salariées de l'association. Il faudrait distinguer les tâches facultatives (qui ne mettent pas en péril le projet si elles ne sont pas effectuées), à confier à un bénévole, des tâches obligatoires, supervisées par un ou des salariés qui sont recrutés et donc à qui l'association fait confiance ; celui-ci peut réaliser les tâches lui-même ou bien les déléguer tout en s'assurant qu'elles sont réalisées correctement et dans les temps.

Budget

Il faudrait savoir si vis à vis des changements dans l'équipe les parents vont retirer leur enfant de l'école. Le projet de l'école jusqu'à la fin de l'année ne devrait pas changer, mais il faudrait que les parents partagent leur inquiétude ou non vis à vis de la suite de l'école. Parce que de nouveaux départs auront des implications au niveau du budget.

Erreur de départ au niveau du budget prévisionnel. L'association a misé sur le bénévolat afin de pouvoir proposer aux familles des frais de scolarité au plus bas. Or certaines tâches sont obligatoires et ne peuvent être réalisées par des bénévoles qui peuvent décider d'arrêter à tout moment. Mais aussi problème au niveau des salaires de l'équipe pédagogique : des salaires au minimum de la collection collective ne permettent pas de pérenniser l'équipe.

Besoin d'un référent au sein de l'association qui fait le lien entre les différents cercles, qui prend les intuitions de chacun. Cette personne prenant le rôle du cercle coordination, travaillerait en étroite collaboration avec la directrice, coordonnerait les différents cercles, veillerait à l'état d'avancement de chacun des cercles, sans se substituer à eux. La directrice et cette personne coordinatrice seront des personnes référentes, chargées de la transmission des informations entre l'école et l'association, ainsi qu'avec les familles, ayant une vision globale de la structure et un pouvoir de décision sur un certain nombre de points.

Nécessité de dissocier la rentrée après les vacances de février, et la rentrée 2018, et d'établir un budget prévisionnel pour ces 2 périodes.

Savoir si les parents seraient d'accord pour valoriser et payer les différents implications des personnes au sein de l'association, c'est-à-dire payer les enseignants un salaire correct et payer une personne qui coordonne au sein des cercles (voir ci-dessus), cette personne ou ces personnes seraient le lien entre le cercle mais coordonneraient aussi pour la location du local, feraient respecter les délais au niveau des bénévoles. Quelles solutions pour ça : augmenter les frais de scolarité, augmentation des effectifs enfant, augmentation du nombre de personnes qui viennent dans les locaux hors temps scolaires. Augmentation des frais proportionnelle aux

ressources.

Rentrée 2018

Un quart temps pour la coordination, réévaluer les salaires des enseignants + direction (quart-temps), et augmenter le delta de 100 euros, mise en place d'une pause pour les enseignantes, par le biais d'une autre personne qui serait présente uniquement pour le temps de midi. → d'accord sur le principe mais interrogation sur l'impact financier. Pas d'augmentation brutale des salaires, mais plutôt une augmentation progressive par palier, avec d'abord rémunération de la direction puis augmentation des salaires, ce qui permettrait d'avoir une augmentation lisse. Proposition de faire un tarif en fonction de l'ancienneté. Une grande envie que l'école fonctionne et que tout le monde soit heureux.

Période de février à la fin de l'année scolaire.

Besoin d'une proposition de l'école idéale de la part de l'équipe pédagogique, afin de décider du budget. Besoin de savoir si les familles déjà présentes vont s'engager jusqu'à fin juin. Besoin de savoir si du crowd-funding serait intéressant pour l'école et du coup qui pourrait s'en occuper pour que le message transmis soit bon et que l'image de l'école n'en sorte pas trop « abîmée ».

Décision de l'école idéale (nombre d'enfants pour un bon fonctionnement et le projet pédagogique) de la part de l'équipe pédagogique.

Décision du budget par le cercle trésorerie, puis réunion de gouvernance pour acter celui ci

Mise en place d'un cercle exceptionnel pour trouver des fonds autre (type crowd-funding, dons à l'association) pour rembourser l'emprunt.

Emprunt entre 5 000 et 10 000 € pour finir l'année scolaire. 2 familles se sont proposées pour prêter à l'école afin de pouvoir passer le cap des mois à venir. Il a été proposé de créer un cercle temporaire pour rembourser le crédit.

Questionnement sur la date de début de contrat de Caroline et Carine, mais également de la date effective de fin de travail d'Anaïs compte tenu de sa situation émotionnelle.

Essayer de trouver une solution pour alléger le travail d'Anaïs durant les dernières semaines de son contrat dans le seul but de permettre aux enfants de vivre une passation sereine.

Réunion d'urgence de la gouvernance (milieu de semaine prochaine) pour acter l'embauche effective de Caroline et Carine à partir du 5 mars + éventuellement un début anticipé à raison de quelques jours avant le 5 Mars en coopération et en assistance d'Anaïs.

Communiquer à Anaïs nos intentions d'aider à trouver des solutions à son départ.